



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 21 décembre 2020
affiché ou publié le lundi 21 décembre 2020
identifiant de télétransmission 073-200069110-20201217-lmc1H23347H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H23347H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 197-20 C

Objet : *RD - Communication du rapport d'activités 2019 de Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT), du bilan été 2020 et des perspectives hiver 2021*

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoza
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Brigitte Bochaton à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Pierre Duperier à Hervé Ferroud-Plattet - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Christian Gogny à Philippe Gamen - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Gaëtan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

- conseillers excusés : 11

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Saurel - Bruno Stellian - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 197-20 C

objet **RD - Communication du rapport d'activités 2019 de Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT), du bilan été 2020 et des perspectives hiver 2021**

Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, en lien avec Dominique Pommat, président de GCAT, rappelle que Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT) intervient sur le périmètre de Grand Chambéry, afin d'assurer l'accueil et la promotion touristique nationale et internationale de la destination.

L'action continue de GCAT vise aussi le développement et l'accompagnement des projets d'aménagement touristique innovant toutes saisons, le soutien des partenaires socio-professionnels dans la création et le développement de leurs activités touristiques, la valorisation des filières stratégiques dont le tourisme d'affaires, les activités de plein air, le tourisme culturel et thermal.

Il est proposé de prendre acte du rapport d'activités 2019 de GCAT.

Dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19 qui impacte fortement les secteurs de l'hébergement et du tourisme depuis l'hiver 2020, un bilan de fréquentation des hébergements, sites touristiques et bureaux d'information touristique au cours de l'été 2020 ainsi que les tendances pour l'hiver 2021 sont concomitamment présentés.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de tourisme,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activités 2019 de Grand Chambéry Alpes Tourisme, du bilan été 2020 et des perspectives hiver 2021.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 197-20 C

Objet de l'acte : RD - Communication du rapport d'activités 2019 de Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT), du bilan été 2020 et des perspectives hiver 2021

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 6 - Autres

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) : Bilan été 2020 et tendances hiver 2021, Rapport activité 2019

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H23347H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23347H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au